

Questions orales

● (1452)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, une décision a été prise. Comme le député le sait bien, nos représentants sont revenus de la conférence du GATT la semaine dernière. En deux mots, la décision est presque identique au rapport qu'avait soumis la Commission du tarif.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, dans ce cas, le ministre de l'Agriculture peut-il nous assurer que le gouvernement adoptera à peu de chose près les recommandations que la Commission du tarif lui a soumis il y a quelque temps?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, c'est ce que je viens de dire.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'AVIS QUE LE BILL C-28 VA À L'ENCONTRE DES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et fait suite à celle qu'a posée le député d'Ottawa-Ouest à propos du bill C-28. Le ministre sait-il que le président de la Commission des droits de la personne a exprimé l'avis que l'une des dispositions du bill C-28 allait à l'encontre de la loi sur les droits de la personne? Le ministre est-il au courant? A-t-il examiné le bien-fondé de cet avis? Peut-il dire à la Chambre ce que le gouvernement entend faire de cet avis exprimé par le président de la Commission des droits de la personne à propos du bill C-28?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je sais que le président de la Commission des droits de la personne a écrit au ministre de la Justice pour lui exprimer son inquiétude à propos d'un passage d'un article du projet de loi. Je n'ai pas encore obtenu d'avis juridique du ministre de la Justice, mais je sais qu'avant même la réception de cette lettre, d'importantes discussions avaient donné lieu de croire qu'il n'y aurait pas de problème. Je m'en tiendrai à l'avis du ministre de la Justice que j'obtiendrai sous peu, je suppose.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, comme le ministre le sait, l'un des aspects concerne l'égalité de rémunération pour les femmes, mais il y en a un autre également. Afin que la Chambre puisse bénéficier de l'avis du président de la Commission des droits de la personne, le ministre songe-t-il à déposer la lettre que le président a envoyée au ministre de la Justice, puisqu'elle est maintenant publique?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je sais que le président est un fonctionnaire comptable au Parlement. Je ne pense donc pas que ce soit impossible, mais je doute que ce soit opportun. Le député a parfaitement raison. Comme la lettre a paru l'autre jour dans le *Globe and Mail*, les députés en connaissent

[M. Murta.]

déjà la teneur. Je vais y réfléchir, et si c'est la façon régulière de procéder, je ne m'y opposerai pas.

* * *

LES AÉROPORTS

EDMONTON—LE CENTRE DE PRÉDÉDOUANEMENT

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports, dont le gouvernement veut bien injecter 52 millions par année dans cet éléphant blanc qu'est Mirabel, mais ne daigne même pas envisager l'offre que lui a faite l'Alberta de prendre à sa charge la construction d'un centre de prédédoanement à l'aéroport d'Edmonton.

Pourquoi le ministre des Transports a-t-il refusé de rencontrer son homologue albertain pour discuter de cette offre? Vu les déficits essuyés par le gouvernement avec ses Mirabel et ses Pickering, pourquoi déclinier cette offre albertaine qui ne lui coûterait absolument rien?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la déclaration que vient de faire le député est tout à fait ridicule dans ses deux parties, qui ne tiennent pas debout. Le montant dont il parle à propos de Mirabel, et je pense qu'il est parfaitement au courant, constitue en gros un versement d'intérêts inscrits aux livres et pas du tout une injection d'argent frais.

Des voix: Répondez à la question.

M. Lang: S'il tient à exhiber son chauvinisme régional, il pourrait peut-être dire que nous consacrons 130 millions à la réalisation d'un aéroport à Calgary, aéroport d'ailleurs magnifique qui vient d'être terminé.

Des voix: Bravo!

M. Lang: La deuxième partie de sa question ne tient pas debout, et s'il tient à lire un communiqué, alors qu'il lise l'autre également. J'ai bien précisé que nous n'avions pas reçu du ministre des Transports albertain une offre en bonne et due forme pour le financement de la construction à l'aéroport d'Edmonton. J'ai dit que nous serions disposés à étudier la question si une pareille proposition nous était faite. Lorsque j'ai rencontré le ministre il y a deux semaines pour lui parler de trois autres questions, il ne m'a même pas mentionné l'aéroport d'Edmonton.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, je signale au ministre, que vendredi il n'avait pas encore rencontré le ministre des Transports de l'Alberta à ce propos. Il semblerait que ce que l'on appelle la voix de l'Alberta au cabinet ne soit rien d'autre que le caquet de Machin Chouette.

M. Hees: Le bavard.

M. Paproski: Oui, c'est cela. Il ne peut même pas obtenir une audience du ministre des Transports. Voilà le problème. Je sais que le ministre veut en faire un thème de campagne électorale.

M. l'Orateur: A l'ordre.